

L'UJFP

Origine de l'UJFP

L'Union Juive Française pour la Paix (**UJFP**) a été fondée à Paris en avril 1994 -lors de la fête de Pessah 5754- comme section de l'Union Juive Internationale pour la Paix (**UJIP**) disparue depuis. En 2002 elle est devenue membre fondateur de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (**EJJP**). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'État d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit à créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens et sans la fin de l'apartheid israélien qui fait de sa population palestinienne des citoyens de seconde zone.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations.

Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant à la voie de la paix.

L'**UJFP** regroupe des membres, **juifs ou non**, qui œuvrent **ensemble**

- pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche-Orient
- pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,
- et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

Annexe à la charte

26 ans après la fondation de l'association, les relations que les militants ont pu avoir avec les militants et associations en Palestine-Israël, en France, avec des associations européennes ou nord-américaines, et l'évolution de la situation tant en Palestine-Israël qu'en France, nous ont conduit à affiner notre analyse et nos interventions.

- Le caractère colonial du sionisme s'est développé avec l'accélération de la « judaïsation » de la totalité de la Palestine historique et de l'épuration ethnique et l'inscription dans la loi de l'apartheid. Le sort réservé à Gaza, prison à ciel fermé, les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par Israël ne peuvent que révolter tous les défenseurs des droits humains dans le Monde. Avec la complicité de la « communauté internationale », les dirigeants d'Israël ont utilisé Oslo depuis trois décennies contre le droit international et contre le peuple palestinien, avant de commencer à pratiquer l'annexion pure et simple de la Cisjordanie.
- On a assisté à un réveil de l'expression des Palestiniens d'Israël, mais l'isolement des anticolonialistes israéliens s'est aggravé. C'est dans l'appel international à une participation à la campagne BDS que s'est reconstitué de la façon la plus nette l'unité de la société civile palestinienne. Nous y répondons sans hésitation.
- Les dirigeants israéliens et ceux qui prétendent parler au nom de la communauté juive en France tentent de masquer leur offensive contre les droits du peuple palestinien par un chantage à l'antisémitisme que serait toute parole antisioniste, faisant de l'antisémitisme un racisme à part.
- Quelle que soit la solution étatique choisie, il n'y aura pas de paix possible pour une communauté juive en Palestine-Israël sans reconnaissance des droits du peuple indigène, y compris son droit au retour. La solidarité matérielle que nous pouvons apporter au peuple palestinien n'est rien sans le soutien à sa résistance et à sa lutte pour ses droits nationaux, et sans l'exigence que notre propre gouvernement et l'Union européenne cessent de coopérer avec un État d'apartheid.
- Dans le même temps, les autres formes de racisme se sont développées, que ce soit vis-à-vis des Roms, des Asiatiques, des Noirs, des Arabes, avec une mention spéciale pour l'islamophobie, et au-delà des bonnes paroles des institutions d'État y contribuent. Cette montée du racisme et de l'extrême droite se généralise en Europe, aux États-Unis, au Brésil...
- Quelles que soient les bonnes paroles des institutions françaises et d'associations humanitaires, la lutte contre le racisme en France passe par l'auto-organisation et l'action commune des minorités racisées. L'UJFP s'implique dans ce mouvement.

C'est cette parole juive que l'UJFP entend porter, ici comme en Palestine, une parole antiraciste, anticolonialiste, antisioniste, pour la justice et l'égalité des droits.

L'Union Juive Française pour la Paix est une association régie par la loi de 1901.

1. l'UJIP s'est dissoute depuis. En revanche, s'est constituée une **EJJP** (European Jews for a Just Peace) dont l'**UJFP** est membre. [[⬆](#)]